

prêtre le pouvoir et même le devoir de surveiller la politique et d'intervenir lorsque la religion est en jeu. S'il intervient à faux, par erreur ou autrement, tant pis. Vous n'êtes pas, vous politiciens, les juges de cela, ni vous ni les tribunaux non-ecclésiastiques, et vous êtes sans recours. Voilà, suivant nous, le résumé de la doctrine sur ce point.

Si nous entrons dans les détails, la vérité de cette doctrine apparaît plus clairement. Vous parlez de la confession par exemple. Comment pouvez-vous prétendre imiter ou définir le pouvoir que le prêtre a reçu de refuser les sacrements? Comment pouvez-vous, sans faire acte de pire libéralisme, vous arroger le droit de juger le confesseur qui exerce ce pouvoir?

Au seul point de vue du droit naturel, ne semble-t-il pas monstrueux qu'on aille, comme on l'a fait, interroger un témoin, en cour, sur le secret de la confession, qu'on procède *ex-parte* pour faire au moyen de ce témoin le procès du prêtre qui, lié, ne peut protester et reste ainsi exposé aux conséquences d'erreurs ou de faussetés qu'il ne peut détruire. A Berthier, on a protégé le secret de la confession, en l'assimilant au secret professionnel. Et cependant on sait si l'un est plus sacré que l'autre, à tous égards.

Et puis lorsque c'est un catholique qui provoque une pareille preuve, comment expliquer sa conduite? Ne sait-il pas que la loi ecclésiastique est d'accord avec l'équité pour lier au même secret le pénitent avec le confesseur.

Et enfin lors même que vous arriveriez à faire cette preuve coupable et à établir qu'un prêtre a refusé l'absolution à un pénitent pour cause politique, en serez-vous plus avancé, et cela vous donne-t-il bien le droit d'annuler l'élection? Encore une fois, vous n'êtes pas juge de l'acte du prêtre. Et même avec votre système de preuve incomplète, comment pourriez-vous affirmer que le confesseur qui a agi ainsi n'a pas constaté chez son pénitent des dispositions qui vous restent cachées et qui faisaient qu'en donnant un vote indifférent en soi ses intentions n'étaient pas droites; car enfin, vous ne niez pas que parmi les libéraux politiques il y a des libéraux en religion.

Non. Tout cela n'est que de la persécution ou de la vengeance déguisée. On a commencé par dire au prêtre qui voulait prendre part aux luttes: *Retirez-vous du forum, votre place est à l'église.* Lorsqu'il a voulu, ensuite, instruire ses ouailles en chaire (chez lui) on lui a dit: *Non, vous n'en avez pas le droit, votre place est à la sacristie.* Maintenant on vient l'y réclamer encore, le traquer jusqu'au confessionnal, ce qui est sacrilège.

On admet qu'il y a des cas où, la religion étant en jeu (comme en France, où le chef réel du gouvernement, celui qui peut dire *l'Etat c'est moi* a déclaré la guerre à l'Eglise en la dénonçant comme l'ennemi,) le clergé doit intervenir; mais, dit-on, ces cas n'existent pas ici. Eh! Qu'en savez-vous? Vous n'avez pas qualité pour en juger. Et si aucun parti, comme parti, n'est dans un de ces cas, qui vous dit que les particuliers à qui on refuse les sacrements ne le sont pas. Vous croyez que les prêtres se trompent parfois. Eussiez-vous raison, vous n'y pouvez rien, et si vous voulez recourir à la force civile pour les violenter, vous n'êtes pas d'accord avec les enseignements de notre religion.

A. GÉLINAS.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 30 juillet 1880.

Je sors de Clarendon Hall. J'ai voulu voir par mes yeux l'illustre docteur Tanner, lequel s'est proposé de rester quarante jours sans manger en présence de médecins qui ne le quittent pas et se portent garants de sa sincérité.

Autrefois on expérimentait *in animalibus*, aujourd'hui on fait des expériences sur soi-même; c'est un véritable

progrès; ajoutons que notre homme de science n'est pas un illuminé et que ce qu'il fait n'est ni le résultat d'un *match* ni d'un marché.

Il s'expose gratuitement à un jeûne sévère pour que sa personne et son cas servent à élucider le profond mystère de la digestion.

Lorsque ces lignes paraîtront ce martyr de la médecine expérimentale aura passé 960 heures sans manger.

D'ici là, peut-être, qu'il aura réfléchi et que son orgueil aura capitulé devant un *beefsteak*. On ne soumet pas un organe aussi gourmand que le Pylore à un sevrage de cette durée.

Le monde scientifique est tout en ruine; l'Académie des Sciences de Paris, elle-même, s'en est émue; si le docteur Tanner peut atteindre le 5 août sans avaler quoi que ce soit, hors de l'eau pure, les lois de la nature, —telles que l'homme prétend les connaître—seront bouleversées. Le problème de la digestion deviendra tout à fait insoluble; l'estomac humain sera une organe!

J'espère qu'à Montréal on va s'en occuper sérieusement. Il ne sera pas dit que je serai le seul à étudier ce cas pathologique, lorsque tant de praticiens, dans cette ville, méditent sur les effets de leurs purgatifs et cherchent de nouveaux émoulients.

Il paraît, qu'à Montréal, il existe aussi un docteur qui prescrit la diète à outrance et la proclame comme la *nec plus ultra* de l'hygiène; l'excellent homme!

Je n'ai pas besoin de dire son nom; je suis sûr que vous l'avez entendu exposer ses théories surannées.

Partout il y a des Tanner. Seulement celui de Montréal se gardera bien d'imiter son confrère de New-York. Il ne commettra jamais cette imprudence: soyez tranquilles! Je le regrette, car il entendra dire souvent autour de lui:

—Que ne jeûne-t-il lui-même au lieu de faire jeûner ses malades. Emule de Tanner! vous nous tannez!!

Coupons court à cette digression et revenons au fait scientifique qui se dégage de l'expérimentation du docteur Tanner.

D'après mes études personnelles, et aussi d'après le phénomène extraordinaire de Clarendon Hall, je n'hésite pas à affirmer que la formation du chyle et ensuite du sang, par l'assimilation directe des aliments digérés par le pylore, me semble une utopie.

Ce qui nous donne du sang, ce qui ragaillardit nos nerfs, ce qui, en un mot, nous fait vivre, ce n'est pas seulement une vaine transformation chimique des aliments que nous absorbons.

Il y a une autre force qu'il est impossible de nier, c'est la chaleur produite par la formation de ces mêmes substances digestives; plus elles sont fermentescibles, plus l'excitation des organes est puissante, plus le sang lui-même devient généreux.

Si le docteur Tanner peut se passer de manger plusieurs semaines, c'est qu'il a une fièvre du pylore, laquelle communique à l'économie générale de son organisation la même quantité de chaleur que produirait la digestion et la fermentation d'une masse alimentaire quelconque.

Il résulte de ce qui précède que notre estomac est un foyer permanent et les aliments qu'il absorbe un combustible.

Pour vivre longtemps nous devons prendre garde à ce que notre chaleur ne tombe pas à zéro. Il ne faut pas non plus trop nous surchauffer; ce sont deux extrêmes qu'il faut éviter; car si nous devons tout faire pour que le foyer de notre existence ne s'éteigne pas tout à coup, il serait également téméraire de faire sauter notre pauvre machine humaine au moyen de ce liquide combustible et explosible que l'on appelle alcool. Avis à ces messieurs de l'intempérance.

Voilà un sujet de dispute tout trouvé; il ne me manque qu'un contradicteur.

Espérons qu'à la fin je serai aussi heureux que M. Gélinas, notre éminent rédac-

teur, et que je rencontrerai aussi mon Tardivel!

Le tunnel de l'Hudson a fait parler de lui, la semaine passée. Vingt ouvriers y ont trouvé une mort aussi prompte qu'horrible. Les parois de la voûte insuffisamment fixées, se sont détachées d'elles-mêmes écrasant toutes les personnes qui se trouvaient là tout en laissant l'eau de l'Hudson pénétrer librement dans les travaux commencés.

J'ai bien peur que le puits et les galeries souterraines ne se vident pas de longtemps et que les cadavres des victimes restent à jamais ensevelis dans la boue du fleuve.

J'ai été visiter, il y a trois mois, ce puits à jamais funeste. Alors, je m'occupais beaucoup d'établir un tunnel sous-fluvial entre Hochelaga et Longueuil. Je m'attendais, en étudiant de près l'outillage et les machines de cette Compagnie, à y trouver des renseignements utiles au projet que je méritais. Par la façon dont j'ai rendu compte de mon excursion on a pu voir que je n'avais pas été surpris du tout, et encore moins émerveillé. Tout était rudimentaire; il semblait que ce n'était qu'un essai que l'on allait tenter et non une œuvre définitive.

Mais à quoi bon récriminer. Ceux qui, par leur imprudence, sont causes de cette catastrophe doivent, lorsqu'ils interrogent leur conscience, être assez punis!

J'ai assez parlé de ce tunnel dont je ne donnerais pas, aujourd'hui, cent dollars, revenons à celui qu'on établira un jour sous le Saint-Laurent.

Il est vrai que la société formée pour l'exploiter ne se presse pas beaucoup, sans doute elle craint les accidents!

Les personnes qui en font partie m'ont l'air d'aimer beaucoup la tranquillité: le bruit de la foule les effraie; la voix des journaux et même celle d'un simple chroniqueur comme moi, leur fait enfoncer le bonnet de coton jusqu'aux oreilles.

Ils s'étaient figuré qu'ils perceraient le lit du Saint-Laurent comme on perce l'oreille d'une demoiselle; ils avaient peur de l'effaroucher; nobles cours! On ne pourra pas dire qu'ils ont jeté de la poudre aux yeux des gens, ni fait du *humbug*. Personne ne leur reprochera, non plus, d'avoir fait périr beaucoup d'ouvriers dans leurs travaux souterrains.

En additionnant tout ce qui a été fait par cette société, à l'égard du tunnel, on aperçoit bien une grande ligne de chiffres. Seulement en les examinant de près, on est convaincu que ce ne sont que des zéros.

ANTHONY RALPH.

AU "CANADIEN"

Le *Canadien* fait semblant de ne pas comprendre les explications que nous avons données au sujet de l'article de M. David relativement au clergé, et il cherche à faire croire à ses lecteurs que L'OPINION PUBLIQUE est prête à publier n'importe quoi pourvu qu'on signe. Notre journal serait un *porte ordures* suivant le langage recherché de la feuille pharisaïque. Le *Canadien* ne parle pas de la profession de foi que nous avons faite au nom de L'OPINION PUBLIQUE en disant que celle-ci était *catholique sans réserve et prête à dé-savourer tout ce qui dans les écrits de ses rédacteurs, ne serait pas conforme à la vraie doctrine.* Il aime mieux nous calomnier, en affirmant que nous sommes prêts à publier n'importe quoi. C'est ainsi que ces chrétiens modèles entendent la religion. Nous signalons cette tactique à nos lecteurs et à ceux dans l'esprit desquels le *Canadien* voudrait nous nuire.

Il y a cette différence entre MM. Tarte et Tardivel et nous: les rédacteurs du *Canadien* ne sont que d'hypocrites marchands de religion tandis que nous sommes sincères.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

La grande préoccupation, à l'heure qu'il est, aux Etats-Unis, dans tous les centres d'affaires, c'est de connaître l'état des récoltes. Nous voyons, par une circulaire que vient de publier MM. Clews et Cie., de New-York, que l'aspect est très favorable.

Dans onze Etats on compte, d'après des calculs faits, sur une augmentation de 26,700,000 minots. Ces onze Etats produisent les deux tiers de la récolte du blé aux Etats-Unis.

Si les autres Etats donnent des résultats proportionnés, l'augmentation totale sera de 36 millions de minots, et la récolte de tous les Etats-Unis de 485,000,000 de minots.

On télégraphie de Londres au *Mail*, que le bureau colonial s'occupe en ce moment de l'organisation militaire du Canada et de l'Australie. On délibère sur le projet de maintenir dans les deux colonies une flottille de petits vaisseaux de guerre. La grande difficulté est naturellement celle de savoir qui paiera les frais; la seconde, celle de savoir si les officiers seront choisis dans les cadres impériaux ou dans les colonies.

On disait à l'*United Service Club* que le 100ème régiment, actuellement au Bengale, serait bientôt stationné au Canada et formerait le premier noyau de la future armée.

Pour faire suite à ce que nous avons publié dans le numéro du 22 juillet, voici trois couplets, sur l'air de *God save the Queen*, que nous devons à la mère de M. le Dr Joseph Beaudin, de Hull. Cette dame, née en 1802, dit avoir appris ces vers de son père, à Chateaugay, alors qu'elle n'avait que six ans. Cela correspond à 1808 ou 1809, époque où l'Angleterre entreprenait sa plus longue lutte contre Napoléon. On sait que le "loyalisme" fut alors poussé parmi nous aux dernières limites. Tout pour l'Angleterre, et vive George III! Ce roi qui nous gouverna pendant soixante ans (1760-1820) reçut plus d'un hommage du peuple canadien. Il nous semble hors de doute que la chanson conservée par madame Beaudin ait été écrite dans notre pays. Elle est bien connue dans le district des Trois-Rivières, nous dit un ami. En tous cas, sa coupe est plus régulière que celle des strophes de l'autre jour; elle se "chante sur l'air" sans la moindre gêne. Les règles sévères de la versification ne sont pas observées dans ce morceau, mais bah! on ne compose pas une chanson comme une tragédie!

Grand Dieu, pour George trois,
Le plus cheri des rois,
Entends ma voix!
Qu'il soit victorieux
Et que, longtemps heureux,
Il nous donne sa loi:
Vive le roi!

Sous le joug, en sa vie,
Que ses fiers ennemis
Lui soient soumis!
Confondez les projets
D'infidèles sujets.
Chantons tous d'une voix:
Vive le roi!

Grand Dieu, du haut des cieux,
Sur ce roi glorieux
Jetez les yeux!
Qu'il maintienne ses droits,
Qu'il protège la loi;
Et répétons cent fois:
Vive le roi!

Nous avons publié dans notre dernier numéro les faits relatifs aux gravures que nous publions cette semaine.

FIEVRES.—Les fièvres malingres, la constipation, l'engourdissement du foie, la névralgie et les maladies nerveuses se guérissent promptement par l'usage de ce remède si efficace "Les Amers de Houblon." Il répare les ravages de la maladie en purifiant le sang et fortifie les personnes âgées et infirmes. Voir l'annonce dans une autre colonne.